

Chers lecteurs et chères lectrices,

Il y a des enseignants-chercheurs qui manifestent et font grève, certains qui se syndiquent, d'autres encore qui écrivent des tribunes dans de grands médias pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail. Pour ma part, j'ai décidé d'écrire ce guide de survie. Il est le résultat d'une décennie d'aventures consacrées au développement de mon statut d'Enseignante-Chercheuse Indépendante (ECI), pour faire face au monde périlleux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR).

Sans doute estimez-vous que j'y vais un peu fort en parlant de survie, et que le titre de cet ouvrage est un tantinet racoleur.

Mais peut-être n'est-ce pas une exagération après tout, surtout si vous appartenez à la classe grandissante des enseignants-chercheurs précaires, frustrés ou en quête de sens, que je rencontre au fur et à mesure du temps qui passe. Lorsque l'on analyse les dernières statistiques de l'ESR, il apparaît que la morosité ambiante a de beaux jours devant elle.

Signe flagrant du manque d'attractivité de la profession : le nombre de doctorants, en diminution de près de 10% entre 2011 et 2021. Ce nombre atteint les -24,1% en sciences humaines et humanités, et -18,7% en sciences de la société. Je peux le comprendre, puisque c'est souvent eux qui sont le moins financés pour leur thèse. Il faut dire qu'en moyenne, 79% des doctorants inscrits en première année bénéficient d'un financement de thèse. Sur 70 700 doctorants, cela fait quand même presque 15 000 personnes qui ne sont pas financées pour obtenir un doctorat¹.

1. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (2024) État de l'enseignement supérieur, de

Comment reprocher le manque d'intérêt des étudiants pour cette voie, quand on observe une réduction d'autant plus drastique du nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires (- 43% entre 2009 et 2019)² ? Par ailleurs, la faible évolution des salaires en forte période d'inflation, la Loi de Programmation de la Recherche, et les constantes restrictions budgétaires des dernières décennies sont également des facteurs qui peuvent expliquer le manque de dynamisme dans le recrutement de nouveaux titulaires.

Les conséquences ?

Une Professeure des Universités (PR) me confiait en off que les CV d'enseignants-chercheurs (dont plusieurs d'entre vous j'en suis sûre) devenaient de plus en plus nombreux à chaque campagne, et de plus en plus « effrayants » au regard de la qualité et de la quantité des travaux réalisés pour obtenir un premier poste de titulaire. Ainsi, si certains des membres des jurys de recrutement devaient candidater avec leurs CV d'il y a 20 ou 30 ans quand ils ont obtenu leur poste, leurs candidatures ne seraient peut-être même pas considérées pour audition aujourd'hui.

Le nombre des enseignants contractuels a par ailleurs augmenté de 71% en 30 ans, et ces derniers constituent aujourd'hui près de 27% du personnel enseignant³. Un moyen d'acquérir de l'expérience en attendant d'être titularisé, d'apprendre à rentrer dans « les bonnes cases », de se faire « le bon réseau », d'attendre la « bonne fiche de poste » qui répond à son profil. À moins que vos collègues ne créent « la » fiche de poste qui corresponde à votre profil pour vous

la recherche et de l'innovation en France n°17, 38 – Le doctorat et les docteurs.

2. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (2024) État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France n°17, 7 – Qualification et recrutement des enseignants chercheurs.

3. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (2024) État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France n°17, 4 – Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR.

embaucher.

Certains disent que la cooptation a été dénoncée et le localisme freiné ces vingt dernières années, malgré les 19 % des MCF qui ont soutenu leur thèse dans leur établissement de recrutement⁴. De plus, ma propre expérience des campagnes, ainsi que de nombreuses discussions avec des collègues tendent à vérifier que les postes à moustache⁵ sont loin de disparaître. Je comprends. Pourquoi prendre le risque d'embaucher un jeune docteur prometteur, original, mais inconnu au bataillon, alors que l'on est satisfait du « connu » dans un contexte de recrutement aussi tendu ?

Au regard de ces constats, ce guide pourrait donc uniquement s'adresser à ces jeunes (et moins jeunes) enseignants-chercheurs précaires, qui n'ont pas eu le luxe d'obtenir un poste plus pérenne de titulaire.

Cependant, ces trois dernières années m'ont aussi fait réaliser que cette position, certes enviable, n'est clairement pas qualifiée de « luxueuse » par les enseignants-chercheurs titulaires, dont certains viennent me voir en séance de coaching pour développer un statut d'ECI. Mais tout est relatif n'est-ce pas ?

Pour un doctorant vacataire, obtenir un poste d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) ou un post-doc est un luxe : enfin un véritable salaire qui tombe tous les mois.

Pour un ATER ou un post-doc, obtenir un poste de Maître de Conférences (MCF) est un luxe : c'est la fin des incertitudes et des réponses à appel à candidature sans lendemain.

4. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (2024) État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France n°17, 7 – Qualification et recrutement des enseignants chercheurs.

5. Pour ceux qui ne savent toujours pas ce qu'est un poste à moustache, il s'agit d'un poste déjà officieusement attribué avant sa publication officielle, et dont le profil est tellement précis qu'un seul candidat (ou candidate) peut y répondre.

Pour un MCF, obtenir un poste de PR est un luxe : c'est une diminution potentielle des charges administratives et d'enseignement, pour enfin dédier un peu plus de temps à la recherche.

Le PR, quant à lui, n'estime pas sa position en tant que vénérable du sommet comme un luxe (j'ai d'ailleurs reçu un jour un email d'une PR allant en ce sens). Fini la période dorée où les financements coulaient (un peu plus) à flot, où le fonctionnement par projet ne faisait pas partie du vocabulaire quotidien du chercheur, et où les doctorants encadrés pouvaient plus facilement devenir un jour des collègues chevronnés.

Comme quoi, la dure loi du blase atteint toutes les strates de l'institution.

Entre le luxe et la survie, n'y aurait-il qu'un pas ?

C'est une question que je me suis longuement posée.

Après un diplôme d'ingénieur paysagiste et un master d'urbanisme, j'ai, comme beaucoup en SHS, traversé les épreuves d'un doctorat non financé, ou du moins partiellement soutenu par des vacations mal rémunérées loin de chez moi. Après la thèse est venu le temps des contrats précaires et autres CDD renouvelables de 4 mois à un an, en enseignement ou en recherche, dans de multiples universités et institutions, en France (CY Cergy Paris Université et École Spéciale d'Architecture pour les principales) et à l'étranger (Université de Harvard et Université de Lausanne). J'ai passé les qualif', les concours de MCF, été auditionnée trois fois sans obtenir de poste. Je suis devenue chercheuse associée au laboratoire AHTTEP de l'UMR AUSser. J'ai multiplié les ouvrages et les articles, les participations à des conférences, fait ma part de travail administratif, répondu à des offres de financement. J'ai été sous l'emprise de Colère et de Frustration (que nous retrouverons plus

loin dans ce guide), désabusée face à un système sur lequel je n'avais au final que très peu de prise. J'ai passé maintes soirées à écouter le désarroi de jeunes collègues traversés par ces mêmes sentiments.

Bref, un parcours relativement banal. Je n'ai malheureusement pas eu la chance de naître durant la bonne décennie pour bénéficier de statistiques avantageuses.

Aussi, quels choix s'ouvriraient à moi durant ce parcours du combattant ?

Option 1 : Accepter la précarisation durant des années au nom de la science, et tenir jusqu'à ce qu'un poste se libère (ou que la fiche de poste soit écrite pour moi).

Option 2 : Trouver un boulot en dehors de l'institution, ce qui impliquait peut-être de simplement arrêter d'enseigner et/ou de faire de la recherche.

Option 3 : Affirmer que l'on peut faire de l'enseignement et de la recherche en dehors de l'institution, et ce, comme je l'entends.

Vous l'aurez deviné, j'ai choisi l'option 3.

Aussi, j'ai monté des entreprises. Deux, pour être exact. Après tout, il faut bien payer le loyer. Surtout qu'il n'est pas donné en région parisienne.

Je vois déjà certains d'entre vous sourire ou lever les yeux au ciel suite à la lecture des lignes précédentes.

Ah ben voilà, je vois où elle veut en venir celle-là. Encore une chercheuse qui va nous faire l'apologie de la recherche par projet et de l'entrepreneuriat. Cela ne va pas encourager l'État à financer correctement la recherche publique et contribuer à soutenir le combat des collègues.

Détrompez-vous. Je soutiens que la recherche publique est importante, que l'État devrait correctement la financer de manière plus pérenne, et que certaines recherches fondamentales de longue haleine n'ont pas pour vocation de fonctionner par projet.

Mais ce combat n'est pas le mien. C'est celui de mes collègues, d'autant plus s'ils sont syndiqués. Et je le respecte.

Le cœur du problème selon moi, c'est qu'à force de préparer les futurs chercheurs à rentrer dans les cases de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, on oublie souvent d'informer et de former tous ceux qui ne pourront statistiquement pas rentrer dans ces mêmes cases. Le système se dérobe à préparer à l'après thèse en dehors de l'université. Parce qu'en dehors de la noble voie de la recherche publique, point de salut, surtout en SHS.

Je trouve ceci difficilement entendable et supportable.

Que deviendront la majorité de ces chercheurs sans postes dans le public ? Certains partiront à l'étranger (merci la fuite des cerveaux), d'autres entreront dans les départements R&D de grandes entreprises. Ces EC sans poste dans le supérieur partiront dans l'enseignement secondaire, ou deviendront gérants de supermarchés, ou encore feront monter des touristes dans les ascenseurs de la tour Eiffel (véridique !), sans pour autant que leurs nouvelles compétences durement acquises soient valorisées ou rémunérées. Dans la plupart de ces cas, ces compétences seront largement sous-exploitées.

Vraiment, quel gâchis.

Aussi, mon combat est d'ouvrir des horizons. C'est de donner des clés pour s'en sortir, ou plutôt une machette pour ouvrir un sentier dans une jungle encore en partie inexplorée. C'est aussi de faire accepter que ces nouveaux chemins de traverse soient tout aussi

importants et valables qu'une carrière à l'université ou au CNRS. Que l'on soit chercheur précaire en début de carrière, ou MCF désabusé.

Aussi, précisons ici ce que ce guide est, et ce qu'il n'est pas.

Cet ouvrage propose des conseils et des pistes de réflexions sur l'enseignement et la recherche en dehors de l'université, pour pouvoir vivre de ses compétences durement acquises durant le doctorat et après. Ces pistes sont issues de mes propres expériences, entrepreneuriales ou non, et des apprentissages que j'en ai tirés.

Ce guide est en fait le livre que j'aurais aimé lire il y a presque dix ans maintenant, mais il n'est en aucun cas parole d'évangile. Un guide, même s'il est utile, peut être suivi ou non.

Surtout qu'il n'a absolument pas pour vocation de s'appuyer sur une quelconque approche scientifique. De plus, si la recherche scientifique affectionne les discours distanciés, nuancés, plutôt froids, et le plus objectif possible, cet ouvrage fait tout l'inverse.

Les pages que vous allez lire s'appuient sur un vécu très personnel. Je les ai écrites comme une très longue lettre à une connaissance avec qui l'on reprend contact après dix ans. Le propos est chaud, familier, subjectif, et parfois militant.

Vous serez sans doute en désaccord avec ce que j'écris. Tant mieux. Le but de ce guide n'est pas de faire consensus, mais de proposer des pistes de réflexion, ouvertes à débat.

Si le titre à première vue prédispose d'un ouvrage et d'un sujet plutôt sérieux, il peut pourtant ne pas être pris comme tel. Il est aussi une déclaration d'amour à certaines références de pop culture, et à l'Auvergne dont je suis originaire.

Personnellement, je recommande sa lecture en prenant un café, ou encore mieux, en terrasse avec un mojito après les concours de MCF ou toute autre demande de financement infructueuse.

En espérant que ces pages vous apportent un peu de réconfort après l'effort, vous apprennent quelque chose tout en vous faisant rire un bon coup. L'autodérision, il n'y a que ça de vrai.